

Toponymes hesbignons XII. Bovenistier ; XIII. Fid'vôye ; XIV. Pène ; XV. Vinâve (1)

par JULES HERBILLON

XII. Bovenistier

Bovenistier [W 53], w. *bômistî*. Les formes anciennes ont été relevées *Bull. Top.* 1948, p. 300 : 1038 « Bovengnistiers » *Ste-Croix I*, p. 4 ; ca. 1100 « Bovengistier » GRANDGAGNAGE, *Mém.*, p. 92 ; 1147 (copie XIII^e s.) « Bovengisster » *St-Jean I*, p. 10 ; XIII^e s. « Bovegnis stir » KURTH I, p. 186. — Le second élément est *-stier*, étudié *Bull. cité* ; le premier élément serait un adjectif en *-iniacus*, dérivé du nom germ. *Bovo*, pour J. FELLER, dans *Bull. soc. verviétoise d'arch. et d'hist.* V (1904), p. 289, et pour AUG. VINCENT, *Que signifient nos noms de lieux?*, p. 18, qui conclut (on ne voit pas pour quelle raison) : « L'emploi de *ster* remonte donc à l'arrivée des Francs » ; pour ALB. CARNOY, *Origines des noms des communes de Belgique I*, p. 100, le premier élément serait « Bovingen ».

Ces propositions laissent inexplicée la présence de *i* prétonique. Nous voyons dans *Bovenistier* une formation :

(1) Cet article forme la suite de ceux qui ont paru dans ce *Bulletin* 1945, Bakelaine, Willoulpont ; 1946, Couture, Tombe ; 1947, Identifications ; 1948, Fize, St(i)er, Verlaine ; 1949, Avreû, Djèt'fô, Gorêye ; pour les ABRÉVIATIONS, cf. *Bulletin* 1947, pp. 52-55.

adjectif + *stier* ; l'adjectif serait un dérivé en *-iciu*, w. *-is'*, d'une classe très nombreuse en toponymie : « fehiche (voie) », de Fexhe, « firsiche », de Fize, « haseliche », de Hasselt, « hoyche », de Huy, *lavanis'*, de Louvain, « lighice », de Liège, etc. (1).

Notre hypothèse est confirmée par le lieu dit de Bovenistier : « sour le bovegniche voie qui tent de Bovenist(er) a Lonchamps [dépend. de Waremmé] » AELG., *Val-St-Lambert*, reg. 22, fol. 95 v^o (1358-1554). L'adjectif est dérivé d'un nom de lieu **Bovina* « bouvière », qui a disparu, supplanté sans doute par la forme composée *Bovenistier*.

On notera la forme de 1147 « Bovengisster », par deux *s*, et les formes du XIII^e siècle « Bovegnis stir » et de ca. 1350 « Bovengnir (lege : -s) Stier », où les deux éléments sont encore séparés et reconnaissables.

XIII. Fid'vôye

Ce toponyme est connu à trois exemplaires en Belgique romane :

1^o à Yvoir [D 7], « Fitvoie », dépendance ; w. *fid'vôye* ;
 2^o aux confins de La Reid [Ve 35] et de Spa [Ve 36] ;
 à La Reid : « Fute-voie », dépendance ; « futvoye ; fudevoye » *Cadastré* ; à Spa : « fut voie » *Cadastré*.

3^o aux confins de Vivegnis [L 41] et de Hermalle-sous-Argenteau [L 28], w. *fid'vôye* [fid'vôy] ; à Vivegnis : « Futvoie », dépendance ; 1481 « Lambier de Futvoie » SCHOONBROODT, *Inv. arch. Val-St-Lambert* II, p. 69 ; 1544 « en Futtevoie » *Bull. Top.* VII (1933), p. 181.

J. HAUST, dans *Bull. Top.* XIV (1940), pp. 294-295, tout en proposant dubitativement une altération de *foû-*

(1) Cf. EDG. RENARD, *Topon. de Vottem et de Rocour-lez-Liège*, p. 45 ; J. HAUST, *Enquête dial. sur la topon. wall.*, p. XII.

d' *vôye* (hors des chemins), préférerait avouer son ignorance (1); l'altération supposée est en effet difficile à expliquer.

Si on cherche dans le déterminant de *vôye* « voie » un adjectif au féminin, il se présente une explication simple et phonétiquement très régulière. Nous proposons de voir dans le premier élément de *fid'vôye* le représentant w. de lat. *ficta* (2); le mot est bien représenté dans les langues romanes : REW 3280 et, dans la toponymie française, comme adjectif avec *petra* « Pierrefitte » : AUG. VINCENT, *Topon. de la France*, p. 123.

La « *via ficta* » est la « route fichée », c'.-à-d. jalonnée, notamment de bornes milliaires. Seules sans doute les routes romaines les plus importantes étaient jalonnées de pareilles bornes, et il serait prématuré de conclure que nos *fid'vôyes* rappellent des bornes milliaires. Mais certaines routes étaient jadis jalonnées de pieux qui en marquaient la direction dans des passages difficiles (3); c'était probablement le cas pour Yvoir et pour Vivegnis, où ces routes ne sont pas éloignées des rives de la Meuse.

En tout cas « Futvoie », à Vivegnis, est proche de Pontisse, dépendance de Herstal, dont le nom a conservé le souvenir d'un pont, probablement romain (4), sur la route Tongres-Trèves (route XXXVIII de GAUCHEZ).

L'expression *fid'vôye*, avec l'épithète préposée, peut du reste être plus récente et rappeler un travail de consolidation de la route (cf. note tardive, p. 300).

(1) ALB. CARNOY, *Origines des n. des c. de Belgique*, I, p. 231 reprend l'explication hypothétique de J. HAUST.

(2) *fictus*, participe régulier de *figo*, remplacé par *fixus* en lat. class., est aussi une forme du lat. du m. â.; le w. *pâste* « palis » DL, o *pâst*, lieu dit de Bovigny [B 7] représente *palu-fixu*.

(3) Sur les découvertes relatives au balisage de la *Via Mansuerisca*, cf. J. BASTIN, dans *L'Antiquité Classique* III, 1934, p. 375.

(4) J. BREUER, *La Belgique romaine*, 1944, p. 51.

XIV. Pène

Le toponyme pré-latin **penn-* est-il représenté en Belgique romane? On ne trouvera pas de réponse précise à la question en consultant les *Origines des noms des communes de Belgique* d'ALB. CARNOY. Celui-ci, I, p. 74, juge possible l'explication de Binche par le celtique **penn(i)co*; plus loin, I, p. 291, il voit dans *Hautepenne*, château à Gleixhe, « un nom transporté du midi de la France où l'on trouve *penne* dans le sens de « sommet »; finalement, II, p. 538, il explique *Penhooz*, à Fexhe-le-Haut-Clocher (1), comme une romanisation de nl. **pinne-holt* « bois aux chevilles », et *Penne-de-Mont*, dép. de Flémalle-Haute, comme « bordure d'une montagne » (apparemment de lat. *pinna*).

Le lecteur reste déconcerté devant des explications aussi diverses d'un toponyme, *pène*, et cherche en vain les raisons de ces discriminations.

L'origine du terme, depuis longtemps en discussion (2), continue à faire l'objet de controverses; rendant compte de CH. ROSTAING, *Les noms de lieux*, 1945 (pour qui le mot est visiblement ligure, ou, en tout cas, pré-ibère, p. 34), J. BOURCIEZ, dans *Revue des langues romanes*, t. 69 (1946), p. 189, fait justement remarquer: le toponyme « *penna* me semble avoir été singulièrement renforcé par le *pinna* latin qui s'était lui-même plus ou moins confondu avec *penna* » (3).

Seule l'étude détaillée de l'extension géographique du toponyme pourra clarifier la question; il faut d'abord noter qu'en France le terme n'est pas exclusivement loca-

(1) Et non: *dépendance* de Fexhe.

(2) Ibère, ligure, celtique, latin; cf. dans AUG. VINCENT, *Topon. de la France*, p. 205, les références aux études (parues avant 1937).

(3) Sur l'étymologie de lat. *pinna*, *penna*, cf. A. WALDE, *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, fasc. 15 (1949), qui ne mentionne pas le toponyme.

lisé dans le Midi, mais a été relevé dans le Loir-et-Cher (à Villermain) (1).

De son côté la Belgique romane présente une série de toponymes orographiques : *pène* ; en attendant de plus amples renseignements sur le Nord de la France, il convient de les signaler et de les étudier pour une étude comparative plus vaste ; les expliquer systématiquement par le lat. *pinna* paraît prématuré.

Sur les toponymes belges nous avons réuni les renseignements suivants :

1° « roche à penne », à Hulsonniaux [D 70], *Cadastré*, joignant Dréhance ; « roche al penne » *Carte de la Lesse* au 35.000^e, à Walzin, dép. de Dréhance [D 52], rocher bordant la Lesse ; à une lieue de Dinant, dont le nom est celtique. — Dans l'expression « roche à penne », qui ressemble à une tautologie, « roche » aura doublé « penne », qui n'était plus suffisamment expressif.

2° *Haute-Penne*, dépendance de Gleixhe [L 84] ; 1314 « Haltepenne » *Bull. Inst. arch. liégeois* X (1870), p. 197 ; le château de Hautepenne est perché au sommet d'un rocher ; il n'y a pas d'indice que le nom ait été transporté du Midi de la France, où du reste AUG. VINCENT, *loc. cit.*, ne relève pas de : *Haute-penne*.

Il est probable que : 1347 « le court con dist de Hatepenne seans a Hodege [W 28] » *Cart. Val-Benoît*, p. 441, est un nom importé de Gleixhe ; il n'y a du reste pas d'escarpement prononcé à Hodeige, dans la plaine hesbignonne.

(1) AUG. VINCENT, *loc. cit.* — De son côté J. VANNÉRUS, *Du nom de lieu luxembourgeois Pintsch au Pincio de Rome*, dans *Annuaire 1931 de la Soc. luxemb. d'Etudes linguistiques et dialectologiques*, a relevé une série de toponymes : Pintsch-lez-Clervaux (G.-D.) ; Bingen, sur le Rhin ; Binche ; Pinchart, à Ottignies, qui paraissent présenter un thème **Pinc-* et qu'il songerait à rattacher au gaulois **pennos*.

3° è Pèn'hô (ou : è Pèl'hô), à Fexhe-le-Haut-Clocher [W 56], en un endroit dominant la plaine ; 1350 « ver Peneho », 1670 « en Penhooz », cf. notre *Topon. de la Hesbaye liég.*, nos 1344, 1792, où nous proposons un composé hybride : gaul. *penn-* « tête, sommet » et germ. *holt* « bois », sans doute hypothèse de travail, mais n'impliquant pas la survivance du gaulois à Fexhe jusqu'aux invasions germaniques ; la formation peut avoir été faite avec un déterminant déjà cristallisé comme toponyme.

4° *Pennes-de-Mont*, dép. de Flémalle-Haute [L 87], w. al pène dè mont ; XV^e s. « en le pene » AELG., *St-Christophe*, reg. 2, fol. 71 ; sur une hauteur dominant la Meusé et la plaine hesbignonne ; un des forts militaires de la place de Liège y a été construit. — L'expression est apparemment tautologique ; le sens : « bordure du mont », proposé par ALB. CARNOY, paraît peu satisfaisant ; c'est plutôt la « crête du mont » (1).

5° *Pin*, dépendance d'Izel [Vi 9], gaumais pèn (du masculin : *p e n n o?).

Penn- est représenté dans les langues celtiques : britannique *penno-* (élément de nom composé ; thème en *o-* ou *a-*), gallois *penn* « tête », mais peut-être est-il emprunté à une autre langue (2).

Nos toponymes en sont les représentants phonétiques réguliers et la vraisemblance de leur explication par un terme pré-latin vient d'être singulièrement confirmée.

(1) Nous hésitons à ajouter à la liste le « ruisseau de Pennevert », 1766 « Pennevair » : W. JAMAR, *Chevron dans le passé*, p. 232, à Chevron [Ve 41], faisant la limite avec Werbomont [H 79] ; nous ignorons si c'est un oronyme. — Il faut écarter : à grand pène = Grand'Peine, à Houdeng-Aimeries, etc., et sans doute aussi à mont-an-pène, Mont-en-Peine, à Noirchain, qui paraît être l'expression verbale : « monte-en-peine ».

(2) Cf. WALDE-POKORNY, *Vergl. Wörterb. der IG Sprachen I* (1930), pp. 397-398 ; nous remercions le R. P. P. GROSJEAN, bollandiste, qui a bien voulu nous documenter sur ces formes.

A propos du type gaulois **talupenno*, -a « avant-toit, auvent » (litt^t frontispice), décelé par J. JUD, M. ÉL. LEGROS a émis récemment une hypothèse très séduisante (1) ; il se demande si l'ancien picard *tampenne*, *tampane* « pignon, pan » ne devrait pas intervenir ici avec ses congénères wallons : « *tapaine* de mur » dans JEAN D'OUTREMEUSE, « *tampenne* » liég. arch. glosé « petit talus dans un terrain », et le toponyme *tâpêne*.

Les deux hypothèses se corroborent et le pré-latin *penn-* a grandes chances d'être représenté chez nous.

L'article de J. LESIRE, *Le toponyme tampenne, tapenne*, paru dans *Le Vieux-Liège*, n° 4, juillet-août 1945, p. 16, étant rarement accessible hors de Belgique, il sera utile d'en reproduire ici la documentation, en la complétant.

XIV^e s. « le trovat Messire Ernus de Hussinbur sor son chemien, en la terre de Warfezeez (à Saint-Georges-sur-Meuse [W 68]), se l'ochist, dont sa tour de Hussinbur, qu'on dist à présent la *Tapenne* à Hussinbur, fut abatue » J. DE HEMRICOURT, *Œuvres*, t. I, p. 247.

XIV^e s. Les Liégeois « ont abatue la thour qui astoit à Arnus de Saint-Johans (à Warnant-Dreye [H 8]) : ilh n'y ont lassiet que I *tapaine* de mure » JEAN D'OUTREMEUSE VI, p. 313.

Le même parle d'un lance-pierre qui « abatoit I grant *tapaine* de mure à cascon cop que ilh getoit » *ibid.* IV, p. 505.

(1353-1364) « et asi dele grande pourte delle entree delle abie deseur escripte et del *tapeine* de murs a linge a deseur et a desos de la dicte pourte » *Cart. Val-Benoît*, éd. J. CUVELIER, p. 469.

En toponymie :

à *tâpênes*, (1506) « az Talpaines », à Villers-l'Évêque [L 20], lieu dit commun avec Othée [L 21], (1556) « desseur les Taulpennes », cf. ma *Topon. Hesbaye liég.*, nos 433, 693 ;

à Flémalle-Grande [L 86] : « au Tapeine » *Cadastre* ; (an II) « terres Tapeines » ; sans doute identique au suivant :

à Jemeppe-sur-Meuse [L 74] : « la Tapaine » *Cadastre* ;

à Bergilers [W 10] : « aux Tapaines » *Cadastre* ;

à Vinalmont [H 18] : « la Tapeine », dans la dépendance de Wanzoul ;

(1) Dans *Les Dialectes belgo-romans* VII, 1948-1949, pp. 125-126 (n° paru en octobre 1950).

à Hodeige [W 28] : (1630) « assé près des tapennes », sans doute identique au l. d. de Bergilers ;

à Sprimont [L 113] : (1794) « vieu prez lez les tapennes » ;

à Sougné-Remouchamps [L 119] : « les Tapennes » *Cadastré* ;

à Rouvreur [H-117] : « entre deux tapinnes » *Bull. Top.* XI, 1937, p. 89 ;

à Lamontzée [H 13] : « la Tapaine » (avec vestiges gallo-romains) D^r TIRON, dans *Annales de la Soc. Archéol. de Bruxelles* XIV, p. 28 ;

à Slins [L 13] : (1426 : copie de 1727) « alle tapane condist Michosan » ; (1581-1592) « alle tampenne » L. LESIRE, *art. cité*.

Tous les exemples proviennent de la province de Liège où le mot est resté vivant au moins jusqu'au milieu du siècle dernier ; les trop rares formes anciennes : (1426) « tapane », (1506) « talpaines » conviennent à l'étymon **talupenna*.

XV. Vinave

Le terme, bien représenté dans la toponymie liégeoise, est encore employé archaïquement en w. liégeois DL ; il est expliqué comme suit par J. HAUST, dans ses *Étymologies w. et fr.*, p. 267 : « Ce s. m. équivaut à l'anc. fr. *visnage* (voisinage) ; le suffixe seul est différent : *-able*, lat. *-a b i l e m*, au lieu de *-age*, lat. *-a t i c u m*. C'est littéralement : un « (endroit) voisinable », c'est-à-dire où l'on peut voisiner, une agglomération, par opposition aux demeures éparses ».

Cette excellente glose semble être inexacte sur un point : **vicinabile* n'a pas dû avoir le sens : « où l'on peut voisiner », mais celui de : « voisinant » (1).

Dans la langue vulgaire en effet, le sens passif modal du suffixe *-bilis* (habitable = qui peut être habité) s'est

(1) Comme le traduit, sans commentaire, ALB. CARNOY, *Origines des n. des c. de Belg.*, II, p. 705.

presque éteint, supplanté par le sens actif, et le dérivé en *-bilis* est arrivé au sens du participe présent actif (1).

Ce sens actif est bien attesté tant dans le w. moderne : *édurâve* « endurent », *trompâve* « d'apparence trompeuse » DL, etc., que dans l'a. w. *mariave* « témoin d'un engagement d'un mariage », litt^t « marieur » (2), a. rouchi *tenaule*, a. fr. *tenable* « tenant (d'une cour de justice) » (3), etc. (4).

Comme désignation d'un endroit, **vicinabile* a plus de chance d'avoir primitivement signifié : « voisinant » que : « où l'on peut voisiner » ; le *vinâve* est le bourg groupé autour du noyau primitif.

Vinâve est représenté dans presque toutes les communes de la Hesbaye liégeoise dont nous avons publié la toponymie ; au Cadastre et dans le *Nouveau dictionnaire des communes* de GUYOT (pour ce dernier les sigles sont entre crochets), il figure dans les communes suivantes : L(iège) 1, 7, 9, 26, 39, 48, 50, [59], 60, [62], [67], [76], 77, [90], 97, 100 ; H(uy) [10], [27], 51 ; Ve(rviers) [11], 14, [27], 32, 35, 40 ; W(aremme) [8], 9, 11 ; M(almedy) 1.

Il ressortirait de cette liste, naturellement très incomplète, que le toponyme est moins bien représenté dans le Condroz.

(1) Cf. EVA THORNÉ HAMMAR, *Le développement de sens du suffixe latin -bilis en français*, Lund, 1942, et le c. r. de L. MICHEL, dans *Rev. belge de phil. et d'hist.*, XXIV (1945), pp. 230-238. — Sur le traitement phonétique, cf. L. REMACLE, *Le problème de l'a. w.*, pp. 76-78.

(2) *Chron. de Jean de Stavelot*, éd. AD. BORGNET, p. 51 (cf. les hésitations, sur le sens, de ROB. MASSART, dans *Bull. Top.*, XVIII (1944), p. 373) ; « mariable » : *Le Paweilhar Giffou*, éd. ALB. BAGUETTE, p. 104 ; GODEFROY fait deux articles de *mariaille* et de *mariave*.

(3) *Cart. rentes et cens Hainaut*, éd. DEVILLERS, p. 137 (1265).

(4) Cf. les dérivés w. en *-ûle* < lat. *-ibilis*, réunis par J. HAUST, dans *Annuaire d'hist. liég.*, III (1944), pp. 343-345, où a. w. *faitule* n'a peut-être pas signifié primitivement « capable d'agir », mais simplement « facteur ; acteur », comme son synonyme *faiteur*.

Note tardive

A la lecture de nos épreuves, M. N. Mélon, de Mons-lez-Liège [L 73] veut bien nous communiquer les documents suivants sur les lieux-dits de sa commune ; nous l'en remercions vivement.

1^o 1345 « domum dictam *futuwoye* inter pratum Bald(uini) Ruffar et pratum ecclesie leodiensis » AELG, Cathédrale, Grande Compterie, *Stock de Hesbaye*, fol. 140 (nous n'avons pu faire le contrôle dans le registre touché par le désastre de 1914, mais la même forme : « domum dictam futuvoie » figure dans la copie contemporaine *ibid.* *Stock de Mons* (1345), Cens à Mons, fol. 30 v^o) ;

1431 « a futvoie jointant d'amont à werixhas de mons » *ibid.*, Cens à Mons, reg. a^o 1431, fol. 3 v^o.

Le lieu est dit aujourd'hui à *tirogne*, à la limite de Mons et de Hollogne-aux-Pierres, au croisement des chemins de Mons à Hollogne et de Flémalle à Hollogne, dans un thalweg, à la jonction de deux ruisseaux.

2^o Au-dessus du hameau de Souxhon, sur une crête faisant face à la *pène de mont* de Flémalle (cf. supra, p. 40) se trouvent les lieux dits : à *pênâ* et à *pênâfontinne* ;

1345 « en penanfontaine » *Stock de Hesbaye*, fol. 131, 139 ;

1431 « en penaul fontaine » *Cens à Mons*, reg. cité, fol. 19 ;

1642 « li pahis qu'on dit le pennants » *Arch. partic. du fermier Dans des XXII.*